



# VW Fun Cup

## Règlement sportif 2010

La s.a. SpeedWorld est le promoteur de la VW Fun Cup 2010 conformément aux prescriptions du Code Sportif International 2010 de la FIA, aux Prescriptions Sportives 2010 du RACB Sport, au présent règlement et au règlement particulier, auxquels tous les participants s'engagent à se soumettre par le seul fait de leur inscription. Chaque membre des équipes engagées doit avoir pris connaissance de la totalité du règlement.

### Art. 1 - Concepteur / Promoteur

SpeedWorld  
Hoge Wei 37  
1930 Zaventem

Tél +32 2 725 99 99  
Fax +32 2 757 66 66  
E-mail : [info@speedworld.be](mailto:info@speedworld.be)  
[www.vwfuncup.be](http://www.vwfuncup.be)  
TVA BE 460.069.713  
ING 363-0526518-42

Speedworld, ci-après dénommée le promoteur, organise la VW Fun Cup 2010. Ce nom VW Fun Cup est reconnu et sanctionné par le RACB Sport et il est la propriété du promoteur.

### Art. 2 - Définition

La VW Fun Cup est réservée aux véhicules construits par SpeedWorld SA et Dubois SA. Ils sont livrés ou loués par épreuve ou à l'année par SpeedWorld ou par un Dealer VW Fun Cup reconnu par SpeedWorld.

### Art. 3 - Participation

1. SpeedWorld se réserve le droit de refuser toute participation.
2. Les frais de participation resteront acquis aux organisateurs, même si le participant ne prend pas le départ. Sauf cas de force majeure acceptée par l'organisateur, il ne sera accordé aucun remboursement, ni total, ni partiel, aux participants exclus de la course par la Direction de Course.
3. Les frais de participation ne seront remboursés que dans les cas suivants : le refus d'une participation; l'annulation d'une course avant le début d'une épreuve.
4. Tout participant belge à une ou plusieurs manches de la Coupe "VW Fun Cup" belge 2010 doit se faire membre du Belgian VW Club. Ensuite, il recevra toutes les informations utiles publiées par le Belgian VW Club. Pour se faire membre, il peut soit s'affilier directement au Belgian VW Club (voir adresse plus loin) soit payer sa cotisation au secrétariat SpeedWorld sur le lieu de l'épreuve lors de sa première participation en VW Fun Cup 2010.

### Art. 4 - Affiliation au Belgian VW Club

1. Tous les pilotes prenant part à la VW Fun Cup et répondant aux critères émis au point 3.4 bénéficieront de tous les avantages liés à leur affiliation comme membre pratiquant du Belgian VW Club pour autant qu'ils en respectent les conditions, entre autres les publicités et badges obligatoires (voir News M.P. Belgian VW Club 2010).

2. Afin de bénéficier des avantages de l'affiliation comme M.P. du Belgian VW Club, les logos des partenaires du Club doivent être apposés dans le "triangle" formé par le capot avant, l'aile avant et le bord de la portière, et ce sur les deux flancs de la voiture (cf. News M.P. du Belgian VW Club).

Avantages de l'affiliation comme M.P. du Belgian VW Club :

- des cartes d'entrée pour chaque épreuve
- les teams peuvent inscrire gratuitement leur voiture à la journée du Club
- à la fin de la saison, une prime sera attribuée au Top 5 de la Coupe
- les avantages d'une Ecurie reconnue par le RACB Sport.
- de l'huile TOTAL (lire le News M.P. 2010) : une demande doit être effectuée et sera étudiée par le Conseil d'Administration du Belgian VW Club
- les membres pratiquants du Club ont la possibilité de demander une réduction à l'achat d'une VW neuve : cette demande sera étudiée par le Conseil d'Administration du Belgian VW Club.

## Art. 5 - Obtention d'une licence

- ***Vous avez déjà été détenteur d'une licence circuit. Vous réunissez les conditions requises pour l'obtention de la licence circuit (voir règlement licence RACB Sport). Que faire ?***

- Vous procurer sur le site du RACB le formulaire de demande de licence.
- Ce formulaire, dûment complété, doit être accompagné d'une attestation délivrée par un médecin agréé par le RACB Sport (liste disponible sur le site [www.racb.com](http://www.racb.com)), déclarant sans réserve que le demandeur est médicalement apte à exercer les activités pour lesquelles il demande une licence. La licence ne sera délivrée que si tous les examens complémentaires (vaccin tétanos, examen cardiologique, examen ophtalmologique, etc.) ont été correctement réalisés et communiqués.

Attention : L'examen complémentaire est exigé dans le cadre de la visite médicale d'aptitude à la compétition automobile pour les pilotes âgés de 45 ans accomplis le jour de la demande et doit obligatoirement être réalisé par un cardiologue. Le pilote doit effectuer un électrocardiogramme de repos et un test à l'effort par paliers progressifs accompagné d'un **enregistrement de l'ECG** durant l'épreuve. L'examen cardiologique a une validité de 2 ans sauf avis contraire du cardiologue ou du médecin RACB Sport responsable de la supervision des examens cardiologiques.

- Renvoyer au RACB Sport (rue d'Arlon 53, 1040 Bruxelles, 02 287 09 60) : 8 jours avant l'épreuve :
  - Le formulaire complété de demande de licence.
  - L'attestation médicale.
  - Une photo 34/44.
  - La somme de 170 euros pour la licence Club Sport, la somme de 200 euros pour la licence C-Circuit Stage ou la somme de 300 euros pour la licence C-Circuit. Compte n° 310-1039377-11 du RACB Sport.

Vous pouvez également transiter par le Belgian VW Club (Avenue Brugmann 151 à 1190 Bruxelles, Tél : 02/640.80.14 - Fax : 02/640.12.91).

- ***Vous n'avez jamais été détenteur d'une licence. Que faire ?***

Suivre un test organisé par le RACB Sport sur circuit. Accessible à partir de 16 ans, soumis à une autorisation parentale légalisée par l'administration communale.

Dates des formations : Contactez le R.A.C.B Sport

- Cours et examen théorique + examen pratique.
- Acquitter le droit de participation de 225 euros sur le compte du RACB Sport n° 310-0228640-97.
- Equipement pour l'examen : un casque et voiture personnelle.

Si vous avez réussi cet examen, deux possibilités vous sont offertes :

- 1) si vous êtes minimum du niveau 2 : vous pouvez obtenir une licence Club Sport
- 2) si vous êtes minimum du niveau 3 : vous pouvez obtenir une licence C-Circuit Stage.

Il vous suffira ensuite de :

- Vous procurer sur le site du RACB le formulaire de demande de licence.
- Ce formulaire, dûment complété, doit être accompagné d'une attestation délivrée par un médecin agréé par le RACB Sport (liste disponible auprès du RACB Sport), déclarant sans réserve que le demandeur est médicalement apte à exercer les activités pour lesquelles il demande une licence. La licence ne sera délivrée que si tous les examens complémentaires (vaccin tétanos, examen cardiologique, examen ophtalmologique, etc.) ont été correctement réalisés et communiqués.

Attention : L'examen complémentaire est exigé dans le cadre de la visite médicale d'aptitude à la compétition automobile pour les pilotes âgés de 45 ans accomplis le jour de la demande et doit obligatoirement être réalisé par un cardiologue. Le pilote doit effectuer un électrocardiogramme de repos et un test à l'effort par paliers progressifs accompagné d'un **enregistrement de l'ECG** durant l'épreuve. L'examen cardiologique a une validité de 2 ans sauf avis contraire du cardiologue ou du médecin RACB Sport responsable de la supervision des examens cardiologiques.

- Renvoyer au RACB Sport (rue d'Arlon 53, 1040 Bruxelles, 02 287 09 60) :
  - Le formulaire complété de demande de licence.
  - L'attestation médicale.
  - Une photo 34/44.
  - La somme de 170 euros pour la licence Club Sport, la somme de 200 euros pour la licence C-Circuit Stage.  
Compte n° 310-1039377-11 du RACB Sport.
- Vous pouvez également transiter par le Belgian VW Club (Avenue Brugmann 151 à 1190 Bruxelles Tél : 02/640.80.14 - Fax : 02/640.12.91). Vous inscrire au Belgian VW Club, comme membre pratiquant Avenue Brugmann 151 à 1190 Bruxelles, Tél : 02/640.80.14 - Fax : 02/640.12.91 et vous acquitter du droit d'affiliation de l'écurie.

- ***Vous voulez obtenir une licence « One Day » pilote d'un week-end. Que faire ?***

- Passer une visite médicale à effectuer auprès d'un médecin agréé par le RACB Sport (voir liste). L'utilisation de la fiche médicale délivrée par le RACB Sport est obligatoire.

Attention : L'examen complémentaire est exigé dans le cadre de la visite médicale d'aptitude à la compétition automobile pour les pilotes âgés de 45 ans accomplis le jour de la demande et doit obligatoirement être réalisé par un cardiologue. Le pilote doit effectuer un électrocardiogramme de repos et un test à l'effort par paliers progressifs accompagné d'un **enregistrement de l'ECG** durant l'épreuve. L'examen cardiologique a une validité de 2 ans sauf avis contraire du cardiologue ou du médecin RACB Sport responsable de la supervision des examens cardiologiques.

- Satisfaire à un cours théorique donné le week-end de l'événement (drapeaux, trajectoires, etc.).
- Passer un écolage avec une personne accréditée par le RACB Sport.
- S'acquitter sur place de la licence « One Day », d'une valeur de 60 euros constituant votre assurance personnelle.

NB : Cette licence ne sera délivrée qu'aux personnes de minimum 18 ans accomplis. Une licence « One Day » peut être accordée à un pilote à quatre reprises avec le même certificat médical en cours de validité (3 mois), valable pour 2010.

**Attention** pour les 25 Heures VW Fun Cup, cette licence n'est pas disponible.

- ***Vous voulez obtenir un pass passager d'un week-end. Que faire ?***

- Vous rendre chez votre médecin traitant afin d'obtenir un certificat médical vous déclarant apte à la pratique du sport automobile.
- Vous acquitter sur place d'un droit de pass d'un week-end d'une valeur de 60 euros constituant votre assurance personnelle. L'intéressé déclarera sur l'honneur n'être atteint d'aucune maladie de quelque nature susceptible de constituer une aggravation de son état de santé dans le cadre de la présente manifestation. L'intéressé signera impérativement un abandon de recours.

NB : Ce pass ne sera délivré qu'aux personnes de minimum 18 ans accomplis.

## **Art. 6 - Classements / Challenges**

Une Coupe "VW Fun Cup" et deux challenges VW Fun Cup seront mis sur pied; ceux-ci concernent les voitures. En cas de force majeure, Speedworld se réserve le droit de modifier l'une ou l'autre de ces dates ainsi que le format des épreuves.

Le calendrier belge provisoire est le suivant :

17-18 avril	New Season Trophy	Mettet
30 avril, 1 <sup>er</sup> et 2 mai	Trophée de Bourgogne	Dijon
5 et 7 juin	12 Heures de Spa	Francorchamps
17, 18, 19 septembre	Francorchampagne	Francorchamps
2-3 octobre	Zolder Star Festival	Zolder
20-21 novembre	World VW Fun Cup	Silverstone

### Ne faisant pas partie du championnat:

July 8, 9, 10, 11          25 Heures VW Fun Cup Francorchamps

**1. Un classement général** : Les 25 Heures VW Fun Cup n'entrent pas en ligne de compte. Tous les résultats moins un (le plus mauvais) seront pris en considération.

On entend par plus mauvais résultat, le résultat procurant le moins de points.

Un résultat annulé par le RACB Sport est considéré comme « résultat nul » et n'est pas considéré comme le plus mauvais résultat.

Pour chaque course, les points seront distribués selon le barème suivant :

- le vainqueur recevra 70 points, quel que soit le nombre de participants au départ de la course.
- le deuxième recevra (70-4).
- le troisième (70-6), le quatrième (70-7), le cinquième (70-8) etc. jusqu'à la dernière équipe classée.

Dans le cas où une épreuve est composée de deux manches distinctes, l'attribution des points est divisée par deux, une moitié est attribuée après la manche 1, l'autre moitié est attribuée après la manche 2. Le plus mauvais résultat ne peut en aucun cas être le résultat d'une des deux manches mais bien la totalité des points de l'épreuve.

La voiture qui totalise le plus de points à la fin de la saison sera le vainqueur de la Coupe nationale.

En cas d'ex æquo, le plus grand nombre de victoires finales sera pris en considération.

Si l'ex æquo subsiste, on tiendra compte du plus grand nombre de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, etc. places.

Lors de chaque épreuve, un classement diesel et un classement essence seront extraits du classement général. Les points attribués seront ceux de la place occupée au classement général.

En fin d'année, un challenge diesel et un challenge essence seront attribués en plus de la Coupe nationale.

En cas de non-conformité technique, pendant l'épreuve, et sous respect des dispositions prévues par le Code Sportif, les sanctions suivantes seront d'application :

- constatation avant le départ de la course : décision du Collège des Commissaires Sportifs (sous peine d'exclusion de l'épreuve).
- constatation après l'arrivée de la course : exclusion de la course ou de l'épreuve.

Il est évident qu'un classement général sera établi à l'issue des 25 Heures VW Fun Cup.

## **2. Un Challenge Radio Contact.**

Il est réservé aux voitures biplaces. Les 25 Heures VW Fun Cup n'entrent pas en ligne de compte. Tous les résultats moins un (le plus mauvais) seront pris en considération.

On entend par plus mauvais résultat, le résultat procurant le moins de points.

Un résultat annulé par le RACB Sport est considéré comme « résultat nul » et n'est pas considéré comme le plus mauvais résultat.

Pour chaque course, les points seront distribués selon le barème suivant :

- le vainqueur recevra 50 points, quel que soit le nombre de participants au départ de la course.
- le deuxième recevra (50-4).
- le troisième (50-6), le quatrième (50-7), le cinquième (50-8) etc. jusqu'à la dernière équipe classée.

Le classement mêle diesel et essence sans distinction. Un podium général et un podium essence sont organisés lors de chaque course.

Par course de 3 heures, au minimum 5 arrêts au stand sont obligatoires. Par course de 4 heures, au minimum 7 arrêts au stand sont obligatoires. Par course de 5 heures, au minimum 9 arrêts au stand sont obligatoires. Par course de 6 heures, au minimum 10 arrêts au stand sont obligatoires. Par course de 8 heures, au minimum 14 arrêts au stand sont obligatoires. Par course de 25 heures, au minimum 40 arrêts au stand sont obligatoires.

La voiture n'ayant pas respecté le nombre réglementaire d'arrêts pitstop subira une pénalité de trois tours par arrêt manquant.

Pour qu'un arrêt au stand soit comptabilisé et donc validé, il faut :

- soit changer de passager ou de pilote ou les deux ;
- soit que le pilote détache son harnais de sécurité, sorte de la voiture, ferme la porte, la rouvre et attache à nouveau son harnais de sécurité.

La voiture qui totalise le plus de points à la fin de la saison sera le vainqueur du Challenge Radio Contact.

En cas d'ex æquo, le plus grand nombre de victoires finales sera pris en considération.

Si l'ex æquo subsiste, on tiendra compte du plus grand nombre de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, etc. places.

En cas de non-conformité technique, pendant l'épreuve, et sous respect des dispositions prévues par le Code Sportif, les sanctions suivantes seront d'application :

- constatation avant le départ de la course : décision du Collège des Commissaires Sportifs (sous peine d'exclusion de l'épreuve).
- constatation après l'arrivée de la course : exclusion de la course ou de l'épreuve.

Il est évident qu'un classement Radio Contact sera établi à l'issue des 25 Heures VW Fun Cup.

### **3. Un Challenge « Fun Beru ».**

A chaque briefing, un tirage au sort aura lieu, déterminant les 3 places (entre la 21<sup>ème</sup> et la dernière) qui permettront de remporter le challenge « Fun Beru » de l'épreuve (exemple : si, lors de ce tirage au sort, les places 27, 38 et 52 sont tirées au sort, les voitures terminant aux 27<sup>ème</sup>, 38<sup>ème</sup> et à la 52<sup>ème</sup> places au classement général remportent le challenge « Fun Beru » de ladite course). Il y aura également un challenge « Fun Beru » aux 25 Heures VW Fun Cup

Les biplaces participent également au Challenge « Fun Beru ».

Pour l'attribution du challenge « Fun Beru », on tient compte du classement final à l'arrivée d'une épreuve, tel qu'il est publié avant d'éventuels déclassements (sauf s'ils concernent un lauréat du challenge).

Pour l'attribution du challenge en fin d'année, les 25 Heures VW Fun Cup et la World VW Fun Cup n'entrent pas en ligne de compte. Tous les autres résultats seront pris en considération.

20 points sont attribués aux trois équipages (numéros de voitures) qui, par épreuve, terminent à la place, tirée au sort.

L'équipage (numéro de voiture) qui totalise le plus de points à la fin de la saison sera le vainqueur du Challenge « Fun Beru ».

En cas d'ex æquo, deux ou plusieurs équipages peuvent être lauréats.

### **4. Un Trophée « Corporate ».**

Il est exclusivement réservé aux voitures qui sont soit :

- Des voitures dites d'entreprises, d'associations caritatives ou humanitaires.
- Des voitures dont l'équipage est composé à 50% au moins par des pilotes sous licence d'un jour.
- Des voitures « test » de SpeedWorld ou autorisées par SpeedWorld.

Les 25 Heures VW Fun Cup n'entrent pas en ligne de compte. Tous les résultats moins un (le plus mauvais) seront pris en considération.

On entend par plus mauvais résultat, le résultat procurant le moins de points.

Un résultat annulé par le RACB Sport est considéré comme « résultat nul » et n'est pas considéré comme le plus mauvais résultat.

Pour chaque course, les points seront distribués selon le barème suivant :

- le vainqueur recevra 50 points, quel que soit le nombre de participants au départ de la course.
- le deuxième recevra (50-4).
- le troisième (50-6), le quatrième (50-7), le cinquième (50-8) etc. jusqu'à la dernière équipe classée.

La voiture qui totalise le plus de points à la fin de la saison sera le vainqueur du Trophée « Corporate ».

En cas d'ex æquo, le plus grand nombre de victoires finales sera pris en considération.

Si l'ex æquo subsiste, on tiendra compte du plus grand nombre de 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>, etc. places.

Les participants au Trophée « Corporate » ne doivent pas nécessairement s'arrêter durant les « fenêtres ». Ils devront néanmoins respecter un nombre d'arrêts réparti comme suit :

Arrêts obligatoires :

- |   |                   |
|---|-------------------|
| • pour les épreuves de 3 heures           | 5 arrêts minimum  |
| • pour les épreuves de 4 heures           | 7 arrêts minimum  |
| • pour les épreuves de 5 heures           | 9 arrêts minimum  |
| • pour les épreuves de 6 heures           | 10 arrêts minimum |
| • pour les épreuves de 8 heures           | 14 arrêts minimum |
| • pour l'épreuve des 25 Heures VW Fun Cup | 40 arrêts minimum |

La voiture n'ayant pas respecté le nombre réglementaire d'arrêts pitstop subira une pénalité de trois tours par arrêt manquant.

Pour qu'un arrêt au stand soit comptabilisé et donc validé, il faut :

- soit changer de pilote ;
- soit que le pilote détache son harnais de sécurité, sorte de la voiture, ferme la porte, la rouvre et attache à nouveau son harnais de sécurité.

Il est évident qu'un classement « Corporate » sera établi à l'issue des 25 Heures VW Fun Cup.

Le Trophée « Corporate » est ouvert aux voitures Essence et Diesel sans distinction dans le classement.

Les « Corporate » participent également au challenge « Fun Beru ».

### **5. VW Fun Cup World Challenge :**

Une seule épreuve déterminera le lauréat mondial VW Fun Cup (vainqueur du classement général de l'épreuve). Pour l'année 2010, cette épreuve devrait se dérouler en Grande-Bretagne dans le courant du mois de novembre. Les récompenses seront déterminées et annoncées plus tard. Un règlement particulier sera édicté.

### **Art. 7 - Numéros de course**

1. En 2010, tout numéro de course devra rigoureusement être conforme au numéro de châssis.
2. Les numéros et publicités obligatoires seront remis lors des vérifications sportives.
3. Les numéros doivent obligatoirement être apposés avant les vérifications techniques et doivent être présents durant toute la durée de l'épreuve.
4. Un emplacement minimum de 25 cm de haut devra être prévu sur :
  - les deux flancs de la voiture, entre les ailes avant et arrière.
  - le toit, lisible de l'avant de la voiture.

### **Art. 8 - Publicités obligatoires**

1. Les équipes peuvent appliquer les publicités qu'elles souhaitent, pour autant que celles-ci soient en accord avec les règlements internationaux en vigueur.
2. Les emplacements suivants sont réservés à l'organisateur :
  - le bandeau de pare-brise « Radio Contact ».
  - un emplacement pour les publicités officielles du Belgian VW Club (voir plus haut).
  - l'intégralité du bas de caisse de la voiture comprenant les flancs, le devant de la voiture et l'arrière sur une hauteur de 15 cm mesurée depuis le bas de la carrosserie (Beru, Cybernet, SpeedWorld).
  - cinq emplacements pour Mintex (un devant, deux à l'arrière, deux sur les parties latérales du spoiler avant)
  - trois emplacements (2 à l'avant, 1 à l'arrière) pour Ideal Cooking
  - la bande supérieure (hauteur de 12 cm) de la lunette arrière pour le Belgian VW Club
  - l'emplacement des phares avant (= logo VW officiel / diamètre 24 cm).
3. Les autocollants fournis dans le cadre de la publicité obligatoire doivent être apposés aux endroits prévus, tels qu'ils sont livrés, sans modification de fond, de format ou de coloris.
4. Cette publicité doit être appliquée avant la vérification technique et doit rester en place pendant toute la durée du meeting.
5. L'accès de la piste pourra être refusé à tout véhicule contrevenant et sa mise en conformité exigée avant de reprendre part à la course.

6. En cas d'absence d'une ou des publicités lors des essais, la voiture prendra le départ en fond de grille; en cas d'absence de celle-ci pendant la course, la voiture sera irrévocablement exclue.
7. Aucune publicité allant à l'encontre ou étant en opposition avec l'un des annonceurs de SpeedWorld ne sera autorisée tant sur les voitures que sur les combinaisons, casques ou gants.

## **Art. 9 - Paddock**

1. Lors de chaque course, un Parc Fermé sera organisé. Les voitures, sélectionnées par la Commission Technique du RACB Sport, par SpeedWorld et/ou par la Direction de Course, en accord avec le Collège des Commissaires Sportifs, seront tenues de s'y rendre suivant les instructions des Commissaires accrédités.
2. L'horaire de la vérification technique doit être scrupuleusement respecté sous peine d'une pénalité financière de maximum € 125 ou d'exclusion de l'épreuve. Une dérogation peut être obtenue auprès du Directeur de Course Laurent Voogt (laurent.voogt@skynet.be).

## **Art. 10 - Equipement obligatoire**

1. Le port d'une combinaison, d'un casque, de gants, de chaussures et d'une cagoule, conforme au Règlement Technique VW Fun Cup 2010 (art.14), est obligatoire pendant les entraînements et les courses.  
Ceci est également obligatoire pour les licenciés d'un week-end et les passagers.
2. L'équipement personnel complet doit être présenté lors de la vérification technique.

## **Art. 11 - Essais**

1. Chaque équipe doit avoir pris part aux essais à raison d'un minimum de 1 tour chronométré par pilote. Le contrôle de la présence du pilote sera vérifié par les Commissaires de stand. Tout pilote qui arrive après les séances d'essais ne pourra prendre part à la/aux course(s) (sauf dérogation accordée par le collège des commissaires sportifs, en concertation avec le Directeur de Course, et après contrôle administratif et technique). Le Directeur de Course peut accorder des dérogations avant le début du meeting.  
Pour prendre part à la/aux course(s), la voiture considérée, sauf dérogation du ou des Commissaires Sportifs, doit au moins avoir réalisé aux essais qualificatifs un chrono égal ou inférieur à 130 % de la moyenne des trois meilleurs chronos.
2. La grille de départ sera formée par tirage au sort. Le tirage au sort se fera en public et sera constitué de deux chapeaux. La constitution des deux chapeaux se fera en tenant compte :
  - a) Du nombre total de voitures participant à l'épreuve divisé en deux. Si des voitures sont obligées de partir en fond de grille et/ou si des teams souhaitent partir en fond de grille, la division en deux chapeaux tiendra compte de cette spécificité.
  - b) Des chronos réalisés durant les sessions d'essais officiels.
3. La durée des essais peut être réajustée par la Direction de Course ou par l'organisateur, en fonction des circonstances.
4. Tout pilote doit porter durant les essais et la/les course(s) un bracelet ou une carte de pilote qui lui donne accès aux paddocks, aux stands et à la piste.
5. Toute dérogation au présent article sera laissée à l'appréciation du Collège des Commissaires Sportifs.

## Art. 12 - Briefings

1. Outre le ou les briefing(s) tenu(s) par le Directeur de Course, un briefing peut être organisé par SpeedWorld dans l'espace VW Fun Cup. L'horaire en sera communiqué lors de chaque course.
2. Chaque responsable de Team ainsi que tous les licenciés d'un week-end (pilotes) doivent assister aux différents briefings pendant toute la durée de ces derniers et signer la feuille de présence, sous peine d'une pénalité financière de 150 euros. Le responsable est tenu de communiquer les recommandations du briefing à ses pilotes.  
Les passagers des voitures biplaces ne doivent pas être présents au briefing.
3. Un briefing des Chefs de Teams des voitures biplaces pourra être tenu par le Directeur de Course.
4. Code de conduite des pilotes:

Les signaux des drapeaux des Commissaires de Piste doivent être observés, une attention toute particulière devant être portée au drapeau jaune. Tout pilote mettant en danger les Commissaires de Piste ou les équipes de premiers secours par sa conduite dangereuse se verra immédiatement exclu de l'épreuve. Son comportement sera notifié au Collège des Commissaires Sportifs qui décideront de l'opportunité de lui imposer d'autres pénalités et ou sanctions.

Toutes les prescriptions FIA et RACB Sport concernant le code de conduite des pilotes doivent être strictement observées, à défaut de quoi le concurrent sera passible d'exclusion de l'épreuve.

## Art. 13 - Procédure de départ / Courses

1. Pendant les courses d'endurance de 3, 4, 5, 6 ou de 8 heures, chaque équipe est composée de minimum deux pilotes; minimum trois pilotes pour les courses plus longues.

2. Peuvent participer à la course : les pilotes inscrits et apparaissant dans l'*entry list* officielle de l'épreuve, pour autant qu'ils aient participé aux essais.

Un pilote ne peut conduire qu'une seule voiture lors d'une course, sauf s'il s'agit d'une biplace.

Durant les courses de 3, 4, 5, 6 ou 8 heures, principe général :

- Si un équipage est composé de 2 pilotes, ils doivent effectuer le même nombre de relais.
- Si un équipage est composé de 3 pilotes, ils doivent effectuer le même nombre de relais.
- Si un équipage est composé de 4 pilotes ou plus, l'écart autorisé entre le nombre de relais par pilote est de 1.

Ces mesures ne seront d'application que si le nombre de relais effectivement réalisé est conforme à ce qui était prévu et si le nombre de relais est divisible par le nombre de pilotes. Dans le cas contraire, une différence d'un relais est acceptée.

Dans tout autre cas, l'appréciation sera laissée au Collège des Commissaires Sportifs, en concertation avec le Directeur de Course.

Les éventuelles dérogations ne peuvent être données que par le Collège des Commissaires Sportifs ET par SpeedWorld mais uniquement dans des cas de FORCE MAJEURE.

3. Un arrêt au stand sera obligatoire et ce dans une "fenêtre" de 15 minutes, pendant laquelle seront montrés les panneaux PITSTOP et END PITSTOP.

En cas d'arrêt au stand pour quelque raison que ce soit en dehors de la "fenêtre", la "fenêtre" PITSTOP restera d'application.

Si le même pilote effectue un double relais, il devra impérativement sortir de la voiture, fermer la porte, la rouvrir, se réinstaller et attacher son harnais avant de reprendre la piste.

"Fenêtres" Pitstop :

- toutes les 40 minutes pour une course de 4 heures
- toutes les 50 minutes pour une course de 5 heures
- toutes les 45 ou 60 minutes pour une course de 3 ou 6 heures
- toutes les 60 minutes pour une course de 8 heures
- pas de "fenêtre" pitstop pour les courses de 12 ou 25 heures

Chaque voiture a l'OBLIGATION de passer sous le panneau pitstop sur la piste, pour que la « fenêtre » pitstop soit validée.

En cas d'arrêt au stand hors du temps réglementaire de la « fenêtre » pitstop, l'équipe sera pénalisée (voir tableau des pénalités).

La voiture n'ayant pas respecté le nombre réglementaire d'arrêts pitstop subira une pénalité (voir tableau des pénalités).

Une voiture qui, pour diverses raisons, se trouve dans la voie des stands cinq minutes avant l'ouverture de la fenêtre et qui remonte en piste au minimum cinq minutes après l'ouverture de la fenêtre (soit un minimum de dix minutes à l'arrêt dans la voie des stands) ne doit pas faire un arrêt supplémentaire pendant ladite fenêtre.

Les biplaces et les voitures participant au « Trophée Corporate » ne doivent pas nécessairement s'arrêter durant les « fenêtres ». Elles devront néanmoins respecter un nombre d'arrêts (voir plus haut).

Pour qu'un arrêt au stand en biplace ou au « Trophée Corporate » (s'il s'agit d'une voiture biplace) soit comptabilisé et donc validé, il faut :

- soit changer de passager ou de pilote ou les deux.
- soit que le pilote détache son harnais de sécurité, sorte de la voiture, ferme la porte, la rouvre et attache à nouveau son harnais de sécurité.

**Les voitures biplaces partiront en fond de grille lors des différentes courses.  
Les voitures biplaces partiront des stands lors des 25 Heures VW Fun Cup.**

4. Pendant les courses de 12 heures et de 25 heures, chaque équipe est composée de minimum trois pilotes et de maximum huit pilotes. Les pilotes se relayent aussi souvent qu'ils le souhaitent. La durée maximum de pilotage consécutif d'un seul pilote (arrêts compris) ne peut cependant excéder trois heures.  
Durant une course de 25 heures, sur la durée totale de la course, un même pilote ne peut effectuer plus de dix heures de course.  
Durant une course de 12 heures, sur la durée totale de la course, un même pilote ne peut effectuer plus de cinq heures de course.
5. Tout ravitaillement en carburant ou autres lubrifiants est interdit sur la grille de départ et entraînera l'exclusion du véhicule.
6. La procédure de pré-grille, grille et départ sera communiquée au briefing.
7. Normalement, le départ est de type « lancé » après avoir effectué un tour de formation. Le départ pourra néanmoins être donné arrêté si la Direction de Course le juge nécessaire. Dans les deux cas, il est formellement interdit de dépasser durant le tour de formation, à l'exception d'une voiture en difficulté, qui ne peut ni tenir sa place dans la colonne, ni la cadence du tour de formation.
8. Si un véhicule a un problème durant le tour de formation, il partira en fond de grille.
9. Si un comptage des tours est officiellement réalisé par télémétrie, aucune réclamation ne sera possible et les équipes seront responsables du boîtier électronique placé dans leur voiture. Dans ce cas, seuls les tours comptabilisés électriquement seront pris en compte.
10. La durée des courses peut être réajustée par l'organisateur en fonction des circonstances. Tous les teams en seront informés par voie d'additif numéroté et signé le Collège des Commissaires Sportifs.
11. Le drapeau à damier sera donné sur la ligne d'arrivée au pilote de tête à la fin du tour lors duquel le temps prescrit se sera écoulé. La voiture gagnante doit franchir la ligne d'arrivée côté piste. Le dernier tour du leader doit être accompli en moins de 15 minutes.
12. Après l'arrivée, toutes les voitures doivent suivre les instructions des Officiels.
13. Les VW Fun Cup biplaces partiront en fond de grille.
14. Au cas où une voiture serait exclusivement composée de pilotes détenteurs d'une licence pilote d'un week-end, celle-ci partira également en fond de grille. Elle sera placée sur la grille en fonction du tirage au sort, reprenant ces véhicules avec pilotes « One Day ».

## **Art. 14 - Règles régissant les courses organisées en deux manches le même week-end**

### **Possibilité 1. La course divisée en 2 parties, 2 classements**

Si une course de 6 heures est divisée en deux manches de trois heures, la moitié des points habituels peut être attribuée au prorata du classement de chaque manche. Pour savoir si ce résultat est le plus mauvais de la saison, on tient compte de la somme des points des deux manches. Toutes les autres règles (parc fermé, grille de départ, etc.) sont d'application.

### **Possibilité 2. La course divisée en 2 parties, 1 classement**

Si une course de 6 heures est divisée en deux manches de trois heures, la totalité des points peut être attribuée au prorata du classement final après 6 heures. Toutes les autres règles (parc fermé, grille de départ, etc.) sont d'application.

Le choix entre possibilité 1 ou 2 sera annoncé dans le règlement particulier de l'épreuve.

1. En cas de course disputée en deux manches (possibilités 1 et 2), la grille de départ de la seconde manche sera établie en fonction du classement de la première manche.
2. A l'issue de la première manche (possibilité 2), il sera établi un classement ne tenant compte que de la place des concurrents et l'écart en tours qui séparent ceux-ci (les écarts en temps séparant les concurrents classés dans le même tour seront dès lors ramenés à zéro).
3. Le classement final de la course (possibilité 2) sera établi par le cumul du classement de la première manche déterminé au point 14.2 du présent règlement et les résultats de la seconde manche.
4. Le régime de Parc Fermé (possibilités 1 et 2) est formellement d'application dès le moment du baisser du drapeau à damier (arrivée) de la première manche et ce jusqu'au feu vert (départ) de la seconde manche, sauf entre les signaux "10 minutes" et "5 minutes". Au signal "15 minutes", les véhicules quitteront le Parc Fermé et rejoindront la pré-grille de départ de la seconde manche. Toute intervention en dehors de la période limitée par les signaux "10 minutes" et "5 minutes" sera sanctionnée par une pénalité (voir tableau des pénalités). Le ravitaillement en carburant ou autres lubrifiants est interdit sur la grille de départ. Le ravitaillement dans les stands équivaut à une pénalité (voir tableau des pénalités).
5. Chaque équipage (possibilités 1 et 2) peut à la fin de la procédure du Parc Fermé, conduire sa voiture au stand afin d'y effectuer des travaux, mais partira dans ce cas des stands avec une pénalité (voir tableau des pénalités).
6. En cas d'avarie ou de casse très importante (possibilités 1 et 2), un équipage a la possibilité de ne pas présenter son véhicule au Parc Fermé afin de mécaniquer dans son stand, mais partira dans ce cas des stands avec une pénalité (voir tableau des pénalités). Cette dérogation ne peut être accordée que par le Collège des Commissaires Sportifs.
7. Afin d'éviter la pénalité prévue par le règlement (possibilités 1 et 2), si une voiture est tombée en panne lors de la fin de la première partie d'une course et est ramenée dans la voie des stands par la sécurité, le chef de team doit avertir la Direction de Course s'il ne veut pas travailler sur la voiture. La voiture doit alors rejoindre le Parc Fermé au plus tard cinq minutes après l'arrivée de ladite première partie. Passé ce délai, la pénalité sera celle prévue par le règlement.

## **Art. 15 - La course et ses implications**

Toutes les voitures sont classées, quelle que soit la distance parcourue.

Toutes les voitures en panne et/ou accidentées sur le circuit, selon les possibilités de la Direction de Course, pourront être rapatriées au stand après que le Directeur de Course a ordonné le CODE 60 et ce que jusqu'à 60 minutes de l'arrivée d'une course. Les voitures pourront poursuivre la course, une fois réparées.

## CODE 60

- a) Au cas où il s'avérerait nécessaire de neutraliser la course en raison de l'encombrement du circuit suite à un véhicule en panne le long d'un circuit ou autre rendant la poursuite de l'épreuve dangereuse, le Directeur de Course ou son préposé ordonnera un CODE 60.
- b) Quand l'ordre sera donné d'utiliser le CODE 60 pendant la course, tous les postes de surveillance présenteront des drapeaux violets avec l'indication '60', qui seront maintenus jusqu'à la fin de l'intervention. Tous les véhicules réduiront immédiatement leur vitesse jusqu'à 60 km/h maximum, le dépassement sera alors interdit.

Les règles de sortie de la voie des stands seront les mêmes qu'en course.

- c) Les dépassements pendant le CODE 60 sont autorisés si un véhicule est en difficulté et que les véhicules se trouvant derrière lui ne peuvent éviter de le dépasser sans retarder indûment le reste du plateau. Une pénalité "Stop and Go" de 10 secondes pourra être imposée à tout pilote qui, de l'avis du Directeur de Course, aura doublé sans nécessité un autre véhicule pendant le CODE 60.
- d) Par ailleurs, tous les véhicules abandonnés sur la piste en seront retirés et placés en lieu sûr, ou seront rapatriés au moins jusqu'à l'entrée de la voie des stands ; tout stationnement dans la voie rapide étant interdit.
- e) Le CODE 60 se termine et la course reprend quand le Directeur de Course ou son préposé donnera l'ordre de retirer les drapeaux violets, remplacés par des drapeaux vert agités, les feux verts étant allumés sur la ligne de départ. Ces drapeaux seront déployés pendant un tour au maximum.
- f) Chaque tour accompli pendant que le CODE 60 est utilisé sera compté comme un tour de course.
- g) Le véhicule, une fois réparé, pourra reprendre la course. Seule 1 intervention de rapatriement pendant le CODE 60, peut être autorisée par véhicule (sauf pour les 25 Heures VW Fun Cup).
- h) Pour les 25 Heures VW Fun Cup, la règle du CODE 60 sera de stricte application, néanmoins et pour information aux teams, la Direction de Course communiquera l'heure de début de cette procédure, au moins 5 minutes avant, via le réseau des écrans chronos et/ou par tous les moyens qu'elle juge utile pour une bonne information aux teams.

Note : le CODE 60 est une nouvelle réglementation qui n'exclut évidemment pas les procédures « Voiture de Sécurité ».

Si une course est suspendue, sans pouvoir être reprise, aucun point ne sera attribué si le pilote de tête a effectué moins de deux tours. La moitié des points sera attribuée si le pilote de tête a effectué plus de deux tours mais moins de 75% de la durée prévue à l'origine pour la course. La totalité des points sera attribuée si le pilote de tête a effectué plus de 75% de la durée prévue à l'origine pour la course.

PS : Que la course soit initialement organisée en une ou plusieurs manches, le même système de calcul des points est d'application.

Si le signal de fin de course est donné pour quelque raison que ce soit avant que le véhicule de tête n'ait parcouru toute la durée de course, la course sera considérée comme terminée au moment où le véhicule de tête aura franchi la Ligne pour la dernière fois avant que le signal n'ait été donné. Si le signal de fin de course est retardé pour quelque raison que ce soit, la course sera considérée comme s'étant terminée au moment où elle aurait dû se terminer.

## **Art. 16 - Signification des drapeaux**

1. La réglementation en matière de drapeaux est identique à celle des courses homologuées par la FIA, et par le RACB Sport. Il est du devoir des pilotes de s'en informer avant la course.
2. Pour en prendre connaissance, il faut se référer à l'annuaire FIA ou encore se référer au règlement sportif général du RACB Sport.
3. Nul n'est censé ignorer les règlements.

## **Art. 17 - Arrêts aux stands**

1. Les changements de pilotes s'effectuent UNIQUEMENT dans la zone des stands.
2. Chaque pilote qui se présente à son stand est obligé d'arrêter le moteur de sa voiture.
3. Une voiture ne peut reculer que moteur arrêté.
4. Tout ravitaillement en carburant ne pourra s'effectuer que dans la zone spéciale prévue à cet effet. Lorsque le ravitaillement a lieu dans la zone des stands, le changement de pilote pourra se faire pendant celui-ci, mais aucune autre intervention ne sera autorisée. Deux personnes peuvent aider le pilote à fixer ses ceintures de sécurité.

Pendant toute la durée du ravitaillement, la présence du préposé et de son extincteur est obligatoire. Tout ravitaillement ne pourra être effectué qu'au début ou à la fin d'un arrêt au stand. La voiture doit rester sur ses roues pendant le déroulement du ravitaillement.

Le pilote peut rester dans sa voiture pendant toute la durée du ravitaillement en carburant, mais le moteur doit être arrêté.

Le participant doit s'assurer qu'un mécanicien muni d'un extincteur en état de fonctionnement (capacité minimale : 5 kg) se trouve à minimum 2 mètres et à maximum 4 mètres de l'orifice de remplissage de la voiture pendant toute l'opération de ravitaillement en carburant et que tout personnel de ravitaillement, deux mécaniciens au maximum, spécifiquement désigné pour cette opération chacun, porte une combinaison, une cagoule, des chaussures solides et fermées, des gants et des lunettes ou un casque ignifuge.

En cas de débordement de carburant lors d'un ravitaillement, une pénalité financière de 150 euros peut être appliquée.

## **Autres opérations :**

Aucune opération ne pourra être effectuée sur la voiture par plus de quatre (4) mécaniciens. Le nombre de mécaniciens n'est pas limité lorsque la voiture est à l'intérieur du stand.

Les mécaniciens doivent porter au moins une salopette, qui les protège physiquement contre les risques de chaleur, de feu et d'éventuelles blessures. Un short est interdit

La voiture ne pourra quitter les stands seulement si le (les) harnais de sécurité et le (les) casque(s) sont attachés correctement.

## **Art. 18 - VW Fun Cup biplaces**

La participation de VW Fun Cup biplaces, emmenant un passager, lors des courses de la VW Fun Cup 2010, est soumise aux prescriptions suivantes :

### **1. VEHICULES**

- Ils seront reconnaissables à l'aide du feu de pluie clignotant. Ce feu de pluie clignotant devra fonctionner en permanence s'il y a un passager à bord. En aucun cas, un pilote non agréé ne peut véhiculer de passagers (voir tableau des pénalités).

### **2. PILOTES**

- La liste des pilotes des biplaces qui véhiculent des passagers sera communiquée au RACB Sport pour approbation (voir tableau des pénalités).
- La Direction de Course et/ou le Collège des Commissaires Sportifs peuvent à tout moment procéder au remplacement d'un pilote dont l'attitude ne correspond pas à l'esprit de sa mission.

### **3. PASSAGERS**

- Voir article 5 (obtention des licences).
- La Direction de Course et/ou le Collège des Commissaires Sportifs peuvent à tout moment interdire la participation d'un passager risquant de compromettre la sécurité de la course.

## **Art. 19 - Divers**

1. Toute contestation relative au règlement technique, à la discipline de course ou au règlement sportif doit être adressée par écrit à la Direction de Course et dans les délais prévus au Code Sportif du RACB Sport. Une caution de 500 euros en espèces sera exigée.
2. Tous les cas non repris dans le présent règlement et le règlement particulier de l'épreuve seront jugés par le Collège des Commissaires Sportifs en concertation avec un représentant de la Direction de Course et un représentant SpeedWorld. De même, toute contestation relative à l'application du règlement sportif sera soumise au Collège des Commissaires Sportifs.
3. Le Directeur de Course et/ou un représentant de Speedworld pourra(ont) proposer au Collège des Commissaires Sportifs la modification de tout point du règlement particulier de l'épreuve dans un souci de sécurité.  
Dans ce cas, les concurrents en seront avertis par un additif au tableau d'affichage officiel.
4. Il n'est accordé aucun remboursement, ni total, ni partiel, aux participants exclus de la course par le Collège des Commissaires Sportifs.
5. Chaque pilote des différentes équipes de course doit avoir pris connaissance de la totalité du règlement et avoir signé l'abandon de recours avant de prendre part à l'épreuve.
6. Tout pilote ou membre accrédité d'une équipe doit porter, durant l'épreuve, le bracelet ou la carte "catering" qui lui donne accès à l'espace traiteur.
7. Il est de la responsabilité du chef de team que chaque membre de son équipe suive les réglementations en vigueur et adopte à tout moment un comportement en concordance avec l'esprit de la VW Fun Cup.
8. SpeedWorld a nommé des Relation Concurrents. Il pourra être assisté d'un ou plusieurs délégués, chargé(s) des relations entre les concurrents, les divers responsables des épreuves et les officiels. En cas de problème, c'est la seule personne qui est habilitée, dans un premier temps, à recevoir les doléances des participants.
9. Les horaires des vérifications sportives doivent être respectés, sous peine d'une pénalité financière de 100 euros. Si vous ne pouvez pas respecter l'horaire des vérifications sportives, un téléfax ou un e-mail motivé doit parvenir au plus tard à la veille de ces vérifications au Directeur de Course ou à SpeedWorld, fax : 02.757.66.66 qui fera suivre le document. Une dérogation pourra vous être accordée.

## **Art. 20 - Différends sportifs**

1. Les pilotes et les concurrents doivent en premier lieu observer les règlements et faire preuve d'une attitude correcte.
2. Pour régler un différend au niveau sportif, les concurrents pourront s'adresser exclusivement à un tribunal sportif, instauré par le RACB Sport, et ne pourront donc pas s'adresser aux Juridictions Pénales, Civiles ou Commerciales.
3. Par le fait de sa participation, l'équipe et/ou conducteur dispense le RACB Sport, SpeedWorld, les organisateurs et leurs représentants, préposés et chacun d'eux en particulier, de toute responsabilité à propos des actions, frais, dépenses, revendications et réclamations relatives aux blessures ou décès, pertes et dommages à sa personne, à ses biens, quelle que soit la cause provenant ou résultant de sa participation à l'épreuve, qu'ils soient ou non conséquences directes ou indirectes d'une négligence ou d'une faute desdits organisateurs, de leurs représentants ou de leurs préposés, de SpeedWorld ou du RACB Sport.
4. Par le fait de sa participation, l'équipe et/ou conducteur reconnaît le RACB Sport et SpeedWorld compétents pour juger des faits sportifs et techniques.

## **Art. 21 - 25 Heures VW Fun Cup (Un règlement particulier sera d'application)**

## Art. 22 - Le tableau des pénalités (pénalités standard pour première infraction).

	Aux essais	En course
Court-circuiter la piste avec avantage	Annulation du chrono	Stop and Go*
Excès de vitesse dans la voie des stands	100 € par 5 km/h au-dessus de la limite	Stop and Go
Dépassement sous drapeau jaune	Drapeau noir	Stop and Go
Dépassement sous régime Voiture de Sécurité		Stop and Go
Départ anticipé		Stop and Go
Poussée d'une autre voiture	Drapeau noir	Stop and Go
Mise en cause dans un contact ou collision	Drapeau noir	Stop and Go
Non respect de la procédure de départ pendant le tour de formation		Stop and Go
Marche arrière sous force propre dans la voie des stands	150 €	Stop and Go
Sens inverse dans la voie des stands	150 €	150 € + Stop and Go
Poursuite après le drapeau à damier	150 €	150 €
Pilotage anti-sportif ou agressif	Drapeau noir	Stop and Go
** Plus de trois tours sous drapeau noir ou sous drapeau noir à disque orange sans arrêt au stand	300 €	5 tours + Direction course
Plus de quatre mécaniciens intervenant ensemble sur la voiture	Stop and Go	Stop and Go
Non arrêt pendant la « fenêtre » pitstop		3 tours
Non respect du timing de la « fenêtre » pitstop		Stop and Go
Intervention sur la voiture après le signal "5 minutes"		1 tour
Travaux interdits lors d'un ravitaillement		Stop and Go
Lors d'une neutralisation et/ou une procédure de Voiture de Sécurité, dépassement avant d'être passé sous drapeau vert ou feu vert	Drapeau noir	Stop and Go
Feux de reconnaissance biplace non allumés	Drapeau noir à disque orange	Drapeau noir à disque orange
Passagers ne disposant pas du bracelet ad hoc	Exclusion du pilote au volant	Exclusion du pilote au volant
Feux ne fonctionnant pas	Drapeau noir	Drapeau noir
Comportement anti-sportif en dehors des essais et des courses lors d'une épreuve	Exclusion	Exclusion
Non conformité technique avant le départ de la course		Décision du Collège des Comm. Sportifs (sous peine d'exclusion de l'épreuve)
Non conformité technique après l'arrivée de la course		exclusion de l'épreuve
Pilote non accrédité avec des passagers en biplaces	Retrait de licence du pilote et exclusion de la voiture	Retrait de licence du pilote et exclusion de la voiture
Voiture se rendant dans son stand à la sortie du parc fermé (course en deux parties)		1 tour (pas de pénalité entre les panneaux 10 et 5 minutes)
Voiture se rendant avec l'accord du Collège des Commissaires Sportifs dans son stand pour mécaniquer en lieu et place du parc fermé		3 tours
Absence des mécaniciens lors d'un démontage	Exclusion	Exclusion
Ravitaillement en essence dans une zone interdite	Drapeau noir	Drapeau noir

- Comme son nom l'indique, un Stop and Go signifie que le pilote doit entrer dans les stands, s'arrêter à l'endroit du Stop and Go, spécifié par le Directeur de Course lors du briefing, et qu'il peut reprendre la course dès que le préposé au Stop and Go lui en donne l'autorisation. Pendant une procédure Stop and Go, aucun arrêt au stand, ravitaillement, pitstop (même durant une fenêtre), changement de pilote, etc. n'est autorisé sous peine de sanctions. Pendant cette procédure, personne en dehors d'un Officiel, ne peut s'approcher, toucher ou monter à bord du véhicule immobilisé sous peine de sanctions.

- \*\* Si l'infraction est commise à trois tours ou moins de l'arrivée, pour que ce point puisse être respecté, la pénalité en temps sera laissée à la discrétion du Collège des Commissaires Sportifs.

PS : Pour toute autre irrégularité, les sanctions sont laissées à l'appréciation du ou des Commissaire(s) Sportif(s). Pour une irrégularité, même sanctionnée via le tableau des pénalités, les Commissaires Sportifs sont toujours habilités à donner d'autres sanctions.

### **Art. 23 - Interprétation**

La version française du présent Règlement Sportif constituera le texte définitif auquel il sera fait référence en cas de controverse d'interprétation. Les intitulés du document sont uniquement énoncés par souci de commodité et ne font pas partie du présent Règlement Sportif.

### **Art. 24 - Approbation**

Règlement approuvé par le RACB Sport le 03 février 2010.  
Numéro visa : S01-VWFC/B10